

COMPTE- RENDU SOMMAIRE

SAMEDI 13 FEVRIER 2021 à 11 h 30

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le 13 février à onze heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MORTEFONTAINE EN THELLE, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Jean-Louis GOUPIL, Maire.

Présents : AUSTRUY Philippe BAZZOCHI Michaël CARRA Nadège CARRIERE Virginie
 COMETTE Jacques CRESPEL Cyril FOURNIER Cédric JABIOL-ANDRIEU Elodie
 MORESSEE Lionel SENAC Philippe

Absents : BOUVRY Stéphane LEROUX Dominique MONTAGNON Corinne MORET Nicolas

Madame Virginie CARRIERE est désignée secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

Mortefontaine-en-Thelle, le 16 février 2021.

Le Maire,
Jean-Louis GOUPIL

